Portail Famille

NOTICE D'UTILISATION

ATTENTION RAPPEL :

Concernant les vacances scolaires, toute réservation sera facturée, il n'y a pas de possibilité d'annulation, à l'exception de la présentation d'un certificat médical en cas d'enfant malade.

Si le règlement des réservations ne nous parvient pas avant le début de la période, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation en question.

CENTRE DE LOISIRS
Centre Socio Culturel Le Palabre
6, Rue Albert Seibel - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 35 28 73

2- Votre espace personnel sécurisé :

De la page d'accueil, vous pouvez accéder à plusieurs onglets:

Onglet : Mon Tableau de bord / Historique de vos demandes par le Portail Famille

Il faut voir le **tableau de bord comme un historique** de vos manipulations sur le portail famille.
Chaque demande d'inscription, de modification ou d'annulation faite sur le portail apparait ici.
Les notions d' « Attente », d' « Acceptée » ou de « Refusée » concerne seulement ces demandes.
Pour voir si votre enfant est inscrit ou en liste d'attente il faut aller voir dans l'onglet « Mes inscriptions ». (—> page 7 et 8)

Onglet : Mes inscriptions

Dans cet onglet, vous trouverez la liste de votre ou vos enfant(s).

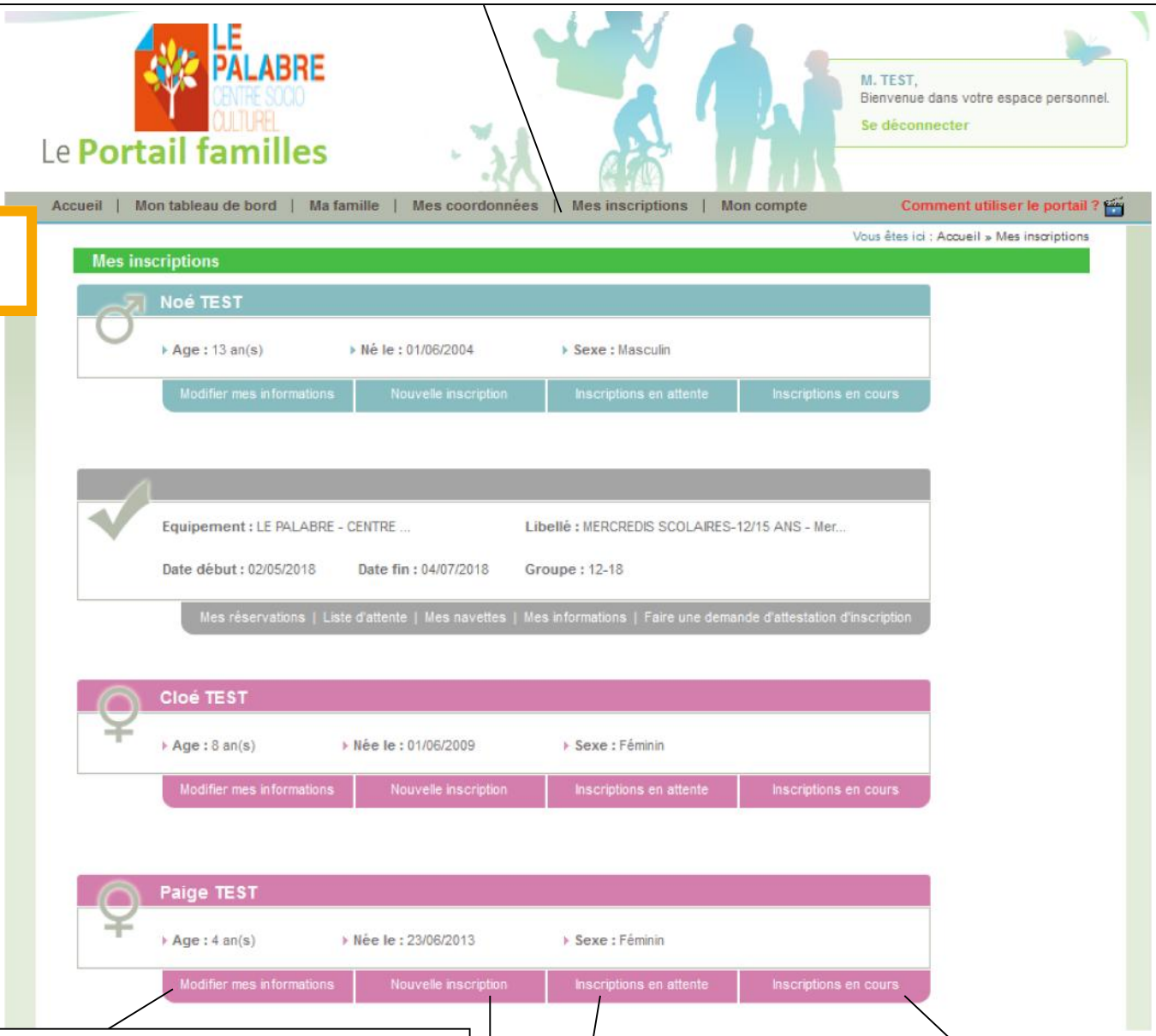

1

Cet onglet vous permet de vérifier et modifier les informations relatives à l'enfant. Repas, autorisations de sortie ou droit à l'image ainsi que les personnes autorisées à venir chercher l'enfant.

Ici vous pouvez voir les inscriptions qui sont en cours pour cet enfant.

Ici vous pouvez voir les inscriptions en attente de validation pour cet enfant.

Pour inscrire un enfant au centre de loisirs il vous faut cliquer sur « Nouvelle inscription » **Il s'agit de la 1ère étape pour une inscription à une période de vacance et/ou mercredis scolaires.**

Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors, vous proposant autant de menu déroulant que de choix d'inscription aux centre de loisirs (lieux, périodes...etc.) (voir page 6)

2 Une fois la demande enregistrée par nos serveurs une étiquette grise apparait en dessous de celle de l'enfant. Au départ se trouve un « ? » à gauche l'étiquette.
Ce point d'interrogation **reste quelques minutes**, juste le temps pour notre serveur d'accepter la demande.

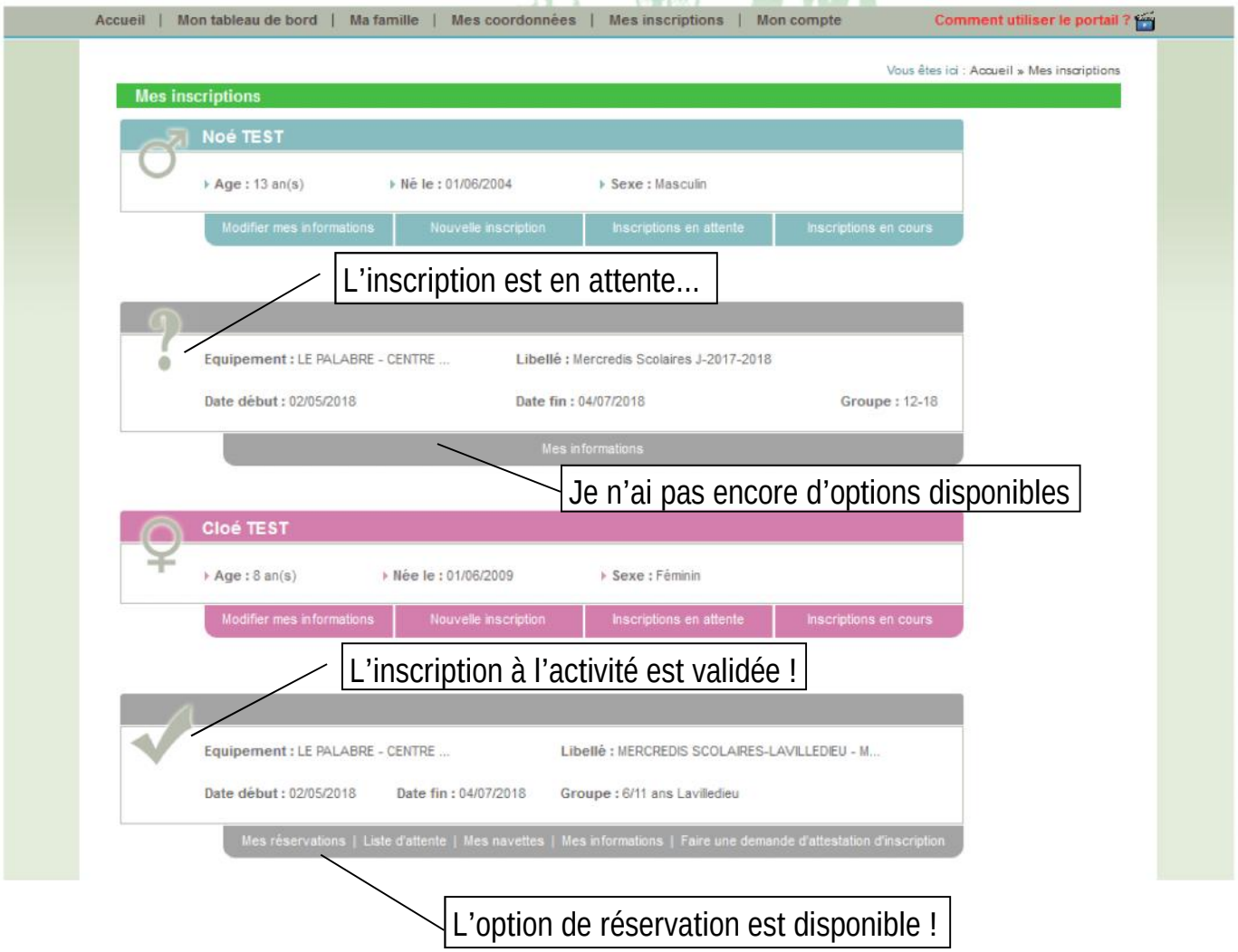

Une fois l'inscription validée, vous pouvez cliquer sur « Mes réservations » pour accéder au calendrier des journées disponibles.
Sur le calendrier les cases blanches correspondent aux journées où les réservations sont possibles, les cases grises ne sont pas ouvertes aux réservations.

Onglet : Mon compte :

Dans cet onglet, vous pouvez consulter votre situation financière, et changer votre mot de passe. Vous pouvez aussi demander les attestations fiscales ou payer votre inscription.

Ici vous pouvez changer votre mot de passe.

Ici vous pouvez faire une demande d'attestation fiscale. Elle sert de pièce justificative pour déclarer les frais de garde concernant vos enfants de moins de 6 ans auprès du centre des finances publiques. (L'enfant doit avoir moins de 6 ans au 1er janvier de l'année concernée par la déclaration.)

Ici se trouve le détail de vos factures pour l'année en cours. Elles apparaissent à la fin des périodes une fois qu'elles ont été numérotées.

Ici se trouve le détail financier par inscription. Le solde dû apparaît quelques minutes après que vos réservations aient été validées. C'est aussi de cet onglet que vous pouvez régler vos inscriptions en cours.
Une fois la période terminée, la facture disparait et réapparait un fois validée dans l'onglet « Détail financier par facture ». Elle comprendra les journées ajoutées non réglées ou les aides refacturées.

3- Paiement en ligne :

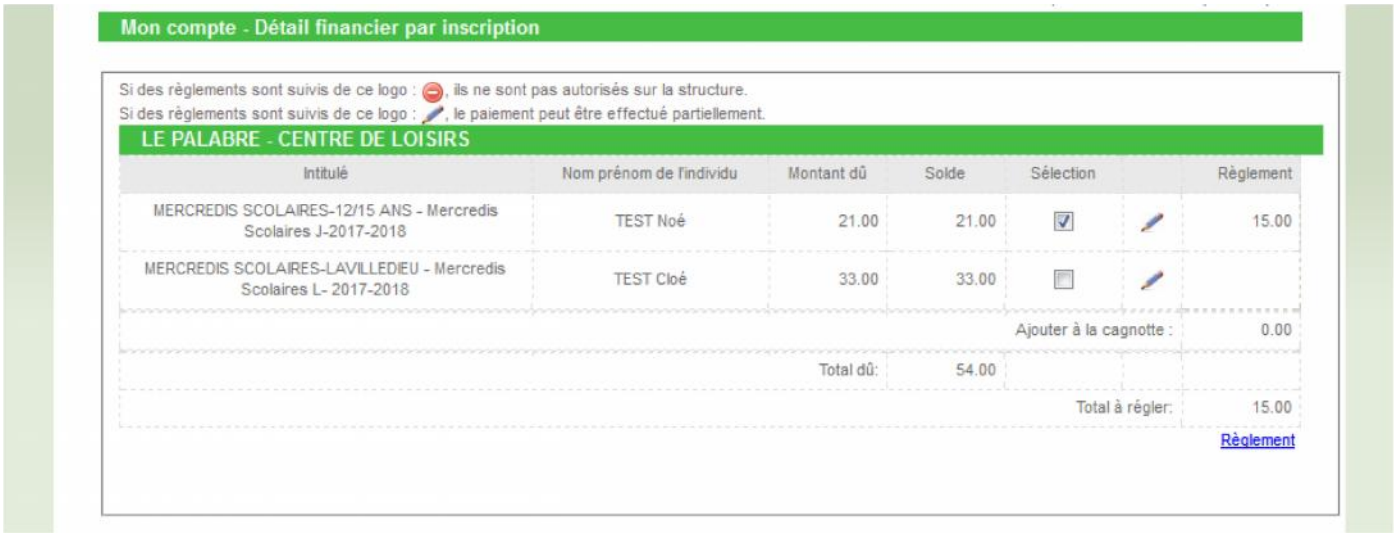

Quand vous cliquez sur « Détails financier par inscriptions » apparait une liste des inscriptions en cours pour vos enfants. Il suffit de cocher les cases des périodes que vous souhaitez régler et un lien appelé « Règlement » apparait.